

## Note d'information pour la participation à l'étude MAVIE

Chaque année près de 24 000 personnes décèdent suite à un accident de la vie courante et un français sur quinze a recours aux urgences. Ils pourraient être en partie évités par des mesures de prévention et de réglementation adaptées, reposant sur une bonne connaissance de ces accidents. De plus, la prévention du risque inondation est indispensable pour en limiter l'impact tant sur les individus que sur les biens.

Calyxis, pôle d'expertise du risque et les mutuelles d'assurance MAAF, MACIF, MAIF, vous proposent de participer à un observatoire unique en France pour lutter contre les accidents de la vie courante et mieux gérer les risques liés aux inondations : **l'Observatoire MAVIE**.

Cette étude a pour objectif de mieux comprendre les facteurs associés à la survenue et à la gravité de ces accidents, en relation avec le mode de vie, l'environnement personnel, la position géographique de l'habitat et sa configuration.

Votre participation doit être librement consentie et ne revêt aucun caractère d'obligation.

Les contraintes seront de répondre, via internet, à des questionnaires réguliers. Il vous sera demandé de remplir un questionnaire concernant les caractéristiques de l'habitat et la sociodémographie du foyer et un questionnaire individuel concernant la santé, les facteurs de risques et les comportements. Tous les mois vous recevrez un email vous demandant de déclarer les accidents éventuellement survenus. Il vous sera proposé de remplir des questionnaires sur les risques et la sécurité du quotidien (risques climatiques, utilisation de certains objets et/ou services, etc). Vous serez informé des questionnaires à remplir par email et/ou par SMS si vous le souhaitez. Vous pourrez décider de remplir ou non chacun de ces questionnaires.

Tous les questionnaires seront remplis directement sur le site internet, à l'aide d'une interface sécurisée respectant toutes les conditions de sécurité informatique et physique des données. Toute information recueillie pendant cette étude sera traitée de façon confidentielle. Les résultats de cette étude ne seront utilisés qu'à des fins scientifiques et de prévention. Seuls les responsables de l'étude pourront avoir accès aux données non agrégées. Aucun résultat individuel ne sera présenté dans les publications mais uniquement des résultats agrégés.

Vous pourrez décider en cours d'étude d'arrêter votre participation sans avoir à vous justifier et sans aucune conséquence pénalisante.

**Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cet observatoire.**

Les données enregistrées à l'occasion de cette étude font l'objet d'un traitement informatisé ; déclaré à la CNIL sous le numéro de dossier 912292. S'agissant de données nominatives, vous bénéficierez à tout moment, des droits suivants :- droit d'accès (article 15 du RGPD) et de rectification (article du 16 RGPD), de mise à jour, de complétude - droit de verrouillage ou d'effacement des données à caractère personnel vous concernant (article 17 du RGPD), lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite - droit de retirer à tout moment un consentement (article 13-2c du RGPD) - droit à la limitation du traitement des données (article 18 du RGPD) - droit d'opposition au traitement des données (article 21 du RGPD) - droit à la portabilité des données que vous aurez fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement (article 20 du RGPD).

Vous pouvez télécharger cette note en PDF : [télécharger](#)

Pour toute information complémentaire : [www.calyxis.fr](http://www.calyxis.fr)